Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.88. — TELEPHONE

Parti socialiste

PARTI SOCIALISTE

Groupe l'Avant-Garde Socialiste du Centre

La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi 5 août, à 8 heures 1/2 précises, au local habituel, rue Nain, 3.

Ordre du jour très important.

LES GREVES

CHEZ M. PAULUS-FOULON

Nous recevons la lettre suivante qui rectifie ce dires de M. Paulus-Foulon :

Monsieur le Directeur du journal l'« Egalité »,

Nous ne pouvons laisser passer sans protester la déclaration parue dans le « Journal de Roubaix » du 3 août, et dans laquelle M. Paulus-Foulon affirme que lors de la dernière grève, il avait été convenu qu'une augmentation serait accordée à chacun, selon son mérite et ses aptitudes, mais qu'il n'avait pas été fixé de minimum d'augmentation.

Nous soutenons, nous, qu'au cours d'une entrevue entre M. Paulus-Foulon et une délégation des ouvriers, accompagnée d'un représentant du Syndicat de la métallurgie, entrevue qui mit fin à la grève, M. Paulus-Foulon avait formellement promis une augmentation générale de 3 centimes à l'heure, dans le délai maximum d'un mois, et nous n'en voulons donner comme preuve que la reproduction d'un filet paru dans le « Journal de Roubaix », à la date du 28 juin dernier. Ce filet était ainsi conçu :

Fin d'une grève

« Les 37 ouvriers mécaniciens et manœuvres de l'atelier de M. Paulus-Foulon, rue Pierre-de-Roubaix, 76, qui s'étaient mis en grève jeudi dernier, réclamant une augmentation de salaire de 5 centimes à l'heure, ont repris le travail mardi matin. Ils ont obtenu la promesse d'une augmentation de 3 centimes à l'heure dans le courant de ce mois. »

A qui M. Paulus-Foulon fera-t-il croire qu'ayant, de son propre aveu, connu ce filet, il ne l'aurait pas immédiatement démenti, s'il n'avait pas été l'expression exacte de la vérité?

Nous croyons inutile de nous étendre plus longuement, les faits nous paraissant suffisamment établis.

Pour les ouvriers de la maison
Paulus-Foulon,
Henri VERBEURGT,
Secrétaire du Syndicat l'Union de la Métallurgie de Roubaix et environs

ELLE DISPARAIT, ON LA RETROUVE

Jeudi soir, à quatre heures et demie, Joseph Vandemale, âgé de 37 ans, ouvrier agricole, demeurant à Hem et travaillant avec sa femme à faire la moisson dans un champ, près du boulevard Lacordaire, avait envoyé sa fille, âgée de 10 ans, chercher de la boisson à la ferme Cruque.

L'enfant n'ayant pas reparue et toutes les recherches faites pour la retrouver étant restées vaines, le père porta plainte au commissariat. Or, la fillette a été retrouvée hier matin à Bondues et la police roubaisienne ainsi que les parents en furent informés dans l'après-midi.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Dans la journée de vendredi, trois chiens ont été capturés par le service de la fourrière qui fonctionne, comme tout le monde sait, sans qu'on découvrit un chien enragé à Roubaix.

LE REMPLACEMENT DE M. BOURBON

M. Prot, inspecteur primaire à Dunkerque, est nommé à Roubaix, en remplacement de M. Bourbon, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MARIAGES DES SAMEDI ET LUNDI DE LA FETE DES FABRICANTS

26 mariages sont inscrits pour aujourd'hui samedi et 42 pour le lundi 7. M. Emile Leblanc, adjoint remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, procédera aux unions à partir de dix heures jusqu'à onze heures et demie du matin.

LES REVENDICATIONS DES GARÇONS COIFFEURS

On nous écrit :

Les garçons coiffeurs ont adressé leurs revendications aux patrons coiffeurs; ils réclament la fermeture des salons de coiffure la semaine, sauf le samedi, à huit heures le soir et le dimanche à cinq heures du soir.

Après une réunion des patrons et des ouvriers nous sommes tombés d'accord pour fermer les salons, à la condition que la clientèle y mette de la bonne volonté.

Nous prions donc les clients de vouloir bien, au nom de l'humanité, ne plus venir après les heures indiquées.

Comptant sur la bonne volonté des clients, nous les remercions d'avance.

Pour le syndicat : Le secrétaire.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LE TIR REGIONAL. — Dimanche prochain 6 août, de 9 heures à 11 heures et de 3 heures à 6 heures, tir d'entraînement pour toutes les sections. Commissaires et secrétaires de service : le matin, Gustave Moulard et Jules Lebrun ; le soir, Victor Fort et Denis Deschamps.

Mercredi 9 courant, à 8 heures, réunion du comité du bulletin ; à 8 heures 1/2, réunion du comité d'administration.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 6 août, de 10 heures 1/2 à midi, au siège, 34, Grande-Rue, pour les groupes de l'Epeule, Jean-Ghislain, place Faidherbe, Raverdi, Fontenoy, aux heures habituelles, recettes et adhésions.

Mercredi 9, au lieu de mardi, à 7 heures 1/4, réunion des membres du comité.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 4 août 1911

Naissances. — Albert Hennebique, avenue Julien Lagache. — Raymonde Quique, rue d'Ypres, 6. — Louis Haas, rue Dammartin, 43. — Denise Houtekine, rue Franklin, 29. — Gabriel Motte, rue Charles Quint, 17. — Marthe Beggia, rue des Arts, cour Tiers, 7. — Gérard Verhaist, rue du Luxembourg, cité St-Louis, 17.

Publications de mariages. — Alphonse Burgard, mécanicien, rue Watt, cour Six, 63, et Marguerite Lepont, journalière, à Croix. — Emile Wâteau, employé de commerce, rue de Wasquehal, cour Lemen, 1, et Julia Leclercq, couturière à Croix. — Camille Vanleplasache, marchand de quatre saisons, à Mouvaux, et Valentine Anselme, doublieuse à Mouvaux. — Jean Felles, professeur à Luxembourg, et Thérèse Rolling, sans profession à Wasserbillig. — Albert Demey, ébéniste à Paris, et Angèle Gallet, couturière, rue Béranger, 11. — Victor Allié, employé de commerce à Fontenay-aux-Roses, et Marie Lorthiolt, sans profession, rue de l'Epeule, 12. — Albert Couvart, bouliste à Lisses, et Florine Vilac, couturière, rue David d'Angers. — Narcisse Delfeufcourt, mécanicien, rue de l'Alma, cour Lefebvre, 11, et Marie Desrennaux, soigneuse, id. — Julien Plancke, professeur d'anglais, rue Parmentier, 17, et Yvonne Gérodez, sans profession à Condé. — Eugène Vanhuxtel, détacheur, rue de la Perche, imposée du Sud, 4, et Zulmée Braem, bobineuse, rue Pierre de Roubaix, 211. — Albert Devendeville, rentreur, rue Cugnot, 22, et Léontine Doveerman, parfumeuse, rue des Arts, cour Tiers, 2. — Alfred Baillieul, sans profession, à Wattrelos, et Laure Deffrennes, sans profession, rue de l'Ommelet, 163. — Alphonse Potier, dresseur, route de Leers, 168, et Angèle Galand, couturière, route de Leers, maison Galand. — Pierre Voeé, rattacheur, rue de Denain, 21, et Marie Deconinck, bobineuse, rue de Denain, 21. — Joseph Lacroix, domestique, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 17, et Alice Lecompte, ménagère, rue de l'Epeule, cour Lampe, 15. — Oscar Claeys, bonnetier, rue de la Paix, 96, et Aglore Bachelet, cannetière, rue de la Paix, 19 — Joseph Hendron, layetier, rue d'Arcole, cité Saint-Léon, 15, et Justine Leenaert, soigneuse, rue de Jemmapes, cour Duquesnoy, 2. — Henri Recht, magasinier, rue Lacroix, cité Immobilière, 19, et Berthe Beaucomp, doubleuse, rue Beaumarchais, cour Saint-Pierre, 5. — Marius Léconte, garçon coiffeur, rue Foucault, 29, et Germaine Lecru, liseuse de carton, rue Foucault, 25. — Elisée Camier, tisserand, rue du Moulin, cour Duber, 6 et Célérine Schittekatte, doubleuse rue des Filatures, 5. — Alexandre Gilain, apprêteur, rue Drouot, 34, et Odile Heylesonne, soigneuse, rue des Sept-Ponts, 94. — Gaston Coussement, rentreur, rue Saint-Laurent, 26, et Léontine Ost, ourdisseuse, rue du Tilleul, cour Verhulst, 5. — Gaston Godin, rentreur, rue du Pile, 197, et Marie Mange, soigneuse, boulevard Beaurepaire, 13. — Albert Cordonnier, apprêteur à Roubaix, et Jeanne Decottignies, moulineuse, rue Desaix, 41.

Décès. — Delphin Verbruggne, 20 ans, rue de Barbieux. — Désiré Parmentier, 61 ans, cordonnier, avenue Julien Lagache. — Adèle Defretin, 1 an, rue Decrème, 251. — Georges Buvinage, 22 ans, employé de commerce, rue Ternaux, 21. — Jean Delporte, 92 ans, rue Colbert, 40. — Ernest Catelain, 61 ans, rue Blanchemaille, 75 bis.

FUSILS

La chasse va s'ouvrir prochainement, et plus de 200.000 chasseurs en France attendent impatiemment cette date heureuse.

Mais il faut un bon fusil ! Sinon la joie se change en regrets, en découragements, en colère parfois.

Un bon fusil, c'est simple et vite dit... Mais comment se le procurer, surtout sans grever son budget ?

Rien de plus facile, cependant, grâce aux excellents Choke Bored, de la maison Girard et Boitte. (Pour tous détails, voir en tête de notre dernière page).

CROIX

DISTRIBUTION DE PRIX. — Demain dimanche, 6 août, à 9 heures du matin, aura lieu la distribution des prix aux élèves des écoles communales. La distribution se fera dans la salle des fêtes, à 9 heures du matin pour les filles, à 10 heures pour les garçons. La musique municipale prêtera son concours.

Pour les écoles maternelles la distribution se fera le dimanche 13 août à 9 heures du matin dans les écoles respectives.

RENTES OUVRIERES. — A la filature Leclercq-Delaoutre, rue de la Gare, Monnont Marcel, 18 ans, rue Barbe-d'Or, à Roubaix, a fait une chute dans un escalier.

15 jours de repos pour blessure à la jambe droite.

— Aux Glacières roubaisiennes, Meunier Jean, 38 ans, Vieille-Place, à Mouvaux, blessé dans le dos par suite d'une chute sur un tonneau. 12 jours de repos.

— Aux produits chimiques de Croix, Emile Deghèzele, 27 ans, rue [illegible], a vu brûlures des deux mains et des avant-bras avec de la potasse caustique. 14 jours de repos.

EXCURSION A TOURNAI. — Le société «Les Joyeux Excursionnistes», dont le siège est chez Cabry, rue Holden, se réunira demain dimanche, 6 août, à 7 heures du soir, pour l'excursion qui aura lieu à Tournai le 13 août prochain.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Sireuil Ernest, rue des Jardins, 3.

Publications de mariage. — Roelens Auguste, journalier à Croix, et Bouvry Clémence, journalière à Croix. — Burgard Alphonse, mécanicien à Roubaix, et Lepont Marguerite, journalière à Croix. — Watteau Emile, employé de commerce à Hellemmes, et Leclercq Julia, couturière à Croix.

WATTRELOS

AMICALE DU PLOUYS. — Le dimanche 30 juillet a eu lieu la clôture du concours de tir organisé par « l'Amicale laïque » entre ses membres actifs.

Après les barrages, M. Louis Boulanger, président, a donné lecture de la liste des lauréats :

1re catégorie : Ghévaert Emile, 72 points ; Salembier Alfred, 71 points ; Lejeune César, 62 p. ; Halleumieux Ernest, 62 p. ; Boulanger Prudent, 61 p.

2e catégorie : Broux Léon, 67 points ; Buyck Gustave, 65 p. ; Leveugle Oscar, 59 p. ; Glorieux Emile, 56 p. ; Hallez Jules, 53 p. ; Castelain Ernest, 52 p. ; Bruneel Polydore, 48 p. ; Lebbrecht Arthur, 42 p.

3e catégorie : Leveugle César, 64 points ; Soëte Clotaire, 52 p. ; Manicourt Albert, 46 p ; Carette René, 41 p.

Avant de distribuer les prix, l'instituteur s'est fait l'interprète du bureau en remerciant les membres de l'empressement qu'ils ont mis à participer au concours ; il a rappelé la part qui revient aux deux principaux bienfaiteurs de l'Amicale laïque : la Ligue française de l'Enseignement et M. Blanckaert, délégué cantonal, et a proposé le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les membres de l'Amicale laïque du Plouys », réunis à l'occasion de la distribution des prix du concours de tir, renouvellent leurs remerciements au Conseil général de la Ligue Française de l'Enseignement et M. Blanckaert, délégué cantonal, pour l'aide qu'ils apportent au développement de leur association et les assurent de leur dévouement à l'école laïque. »

Cet ordre du jour a été acclamé à l'unanimité.

Après la distribution des prix, une tombola a été organisée au profit des membres non primés qui s'étaient conformés au règlement du concours.

Tous sont donc partis avec un souvenir de l'Amicale.

Pour terminer on a visité quelques membres honoraires de l'Association chez lesquels des amateurs de musique vocale récrédrent leurs camarades.

En résumé, bonne journée pour l'Amicale laïque et, par conséquent, pour l'Idée laïque.

WASQUEHAL

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL. — *Décès.* — Jean-Baptiste Dufossez, marchand de sable, rue de Marcq. — Elisa Jenan, 5 mois, rue Clément, Bétune.

LANNOY

FEDERATION REPUBLICAINE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE. — Section de Lannoy. — Réunion aujourd'hui samedi, à 7 heures 1/2 du soir, au siège.

ACCIDENT. — Alphonse Duquesnoy, 54 ans, ouvrier chez Parent-Montfort, s'est fait une entorse du pouce droit en serrant un écrou. 8 jours de repos. Docteur Parmentier.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. Louis Salembier, membre du Tir National de Roubaix, vient de recevoir une lettre de félicitations de M. le ministre de la guerre pour services rendus à la cause du tir. M. Salembier est déjà titulaire du Mérite national.

Champagne garanti pur
J. FONTAINE FILS
Viticulteur et Négociant à Epernay
Toujours les plus HAUTES RECOMPENSES
Dégustation à Luna-Park Exposition de Reims

GAZETTE TOURQUENNOISE

LA DISETTE D'EAU

Distribution d'eau potable. — L'administration municipale a l'honneur de porter à la connaissance des habitants du Blanc-Seau qu'il sera fait, à partir d'aujourd'hui samedi, des distributions quotidiennes d'eau potable dans leur quartier, aux endroits et heures ci-après indiqués :

Angle de la rue des Villas, à 9 heures du matin ; rue de Mouvaux, face au numéro 6, à 9 heures et demie ; rue de Mouvaux, face au numéro 52, à 10 heures ; rue du Blanc-Seau, face à la rue du Soudan, à 10 heures et demie ; rue du Blanc-Seau, face à la rue d'Iéna, à 11 heures.

UN VOL DANS UNE ROULOTTE

La roulotte d'une marchande foraine, Mme Flore Voicke, installée place du Calvaire, a reçu, la nuit dernière, la visite de cambrioleurs.

Ceux-ci ont dérobé cinq kilos de pain d'amandes, deux boîtes de caramels et un flacon de confiserie, le tout d'une valeur de vingt francs.

M. Niederst a ouvert une enquête.

IL NE DONNAIT PAS LE POIDS

Un marchand de pommes de terre, Henri Lava, demeurant à Roncq, fut surpris par les agents de police Verkaemst et Bousemart, alors qu'il trompait ses clients, rue Verte. Par suite d'un habile stratagème, sa balance ne donnait pas le poids voulu.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

HALLES CENTRALES

Arrivages du vendredi 4 août :

Reines-Claude, 540 kilos ; tomates, 410 kilos ; melons, 110 kilos ; raisins, 200 kilos ; pêches, 360 kilos ; prunes, 250 kilos ; poires, 120 kilos ; oignons, 1.100 kilos ; abricots, 10 kilos ; marée, 2.300 kilos.

AVENIR DU PROLETARIAT

Comité de Tourcoing

Demain dimanche, 6 août, de dix à onze heures et demie du matin, perception des cotisations, au Café du Centre, place de la République.

RETRAITES OUVRIERES

Assurance. — Décès. — Nous avons déjà dit que lorsqu'un ouvrier, assuré obligatoire, meurt avant l'âge de la retraite, sa femme touche un secours au décès de 150 francs, plus 50 francs par enfant de moins de seize ans.

Mais si la femme travaille, elle aussi, à l'usine ou à l'atelier, et vient à mourir avant l'âge de la retraite, comment la loi sera-t-elle appliquée ?

Nous pouvons répondre d'une façon précise à cette question : au cas où la femme assurée meurt avant la retraite, le veuf ne touche rien, mais les enfants de moins de seize ans, touchent 50 francs par mois pendant quatre mois s'il y en a un, cinq mois s'il y en a deux, ce qui n'empêchera pas ces mêmes enfants de toucher à nouveau une même allocation si le père vient aussi à mourir avant qu'ils aient plus de seize ans.

A noter aussi le cas d'une mère de deux enfants naturels qu'elle a reconnus et qui travaille comme salariée : à son décès, ses enfants toucheront 50 francs par mois pendant cinq mois s'ils ont moins de seize ans.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 4 août 1911

Naissances. — Dhalluin Mireille, rue Marlière, 47. — Beudin Jules, rue Creil, 14. — Verdonck Agathan, rue de Gand, 350.

Décès. — Naessens Georges, 27 jours, rue de la Latte, Cour Foire. — Desloovere Roger, 2 mois rue d'Arcole, 30. — Catteau Auguste, 2 ans, rue des Maraîchers, 103. — Wagnon Marie, 62 ans, sans profession, rue du Luxembourg, 23.

LILLE

AU PARQUET

Banqueroutier

M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, le sieur Georges Leclercq, employé de commerce à Tourcoing.

Leclercq est inculpé de banqueroute et d'escroquerie.

La main leste

Le sieur Henri Clément, qui tenta d'assommer sa femme à Croix, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel à la date du 12 août pour coups et blessures volontaires.

Les suites d'une explosion

Le 18 mai dernier l'explosion d'un séchoir se produisait à Roubaix, aux établissements de la société anonyme de cette ville.

Un ouvrier de cette usine, Joseph Heye, 50 ans, habitant Herseaux (Belgique), fut atteint en pleine face par un violent jet de flammes. La violence de la déflagration le projeta en même temps contre une muraille.

L'infortuné s'y brisa le crâne. La mort fut instantanée.

Un autre ouvrier, Maurice Verrue, 19 ans et demi, habitant Wattrelos, fut brûlé sur toutes les parties du corps.

Deux autres ouvriers, Joseph Lorthioir, 23 ans, demeurant rue de Lommelet, à Roubaix, et Eugène Delhèque, 65 ans, de Dottignies (Belgique), furent également brûlés, mais moins grièvement.

A la suite de l'instruction ouverte par M. Houeix, le magistrat instructeur, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, M. Desprez, directeur de l'établissement, sous l'inculpation d'homicide et de blessures par imprudence.

M. Amédée Prouvost, propriétaire du même établissement sera cité comme étant civilement responsable.

LES ACCIDENTS

Renversée par une voiture

Mme Jeanne Schneider, 61 ans, tapissière, demeurant rue Allard-Dugauquier, passait, hier matin, à l'angle des rues du Dragon et de Paris, lorsqu'elle fut renversée par un fiacre, que conduisait le cocher Delil, demeurant rue Bourjembois.

Dans sa chute, Mme Schneider se fit d'assez sérieuses contusions au nez et à la tête. Elle eut, en outre, trois dents brisées et le coude gauche fracturé.

Après avoir reçu les soins du docteur Hochstetter dans une pharmacie voisine, la pauvre femme a été conduite à l'Hôpital St-Sauveur.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de cet accident.

UN ORDRE DU JOUR DU GENERAL CREMER

A l'occasion de sa prise de commandement du 1er corps d'armée, le général Crémer vient d'adresser aux troupes placées sous ses ordres, l'ordre du jour suivant :

« Appelé par la confiance du gouvernement de la République au commandement du 1er corps d'armée, je prends à la date d'aujourd'hui le commandement effectif de ce corps.

» Je salue respectueusement les drapeaux et étendards de vos beaux régiments et adresse aux officiers et aux troupes de la 2me division toute l'expression de ma gratitude pour le zèle et le dévouement qu'ils m'ont toujours témoignés lorsqu'ils étaient sous mes ordres.

» La ligne de conduite imprimée au 1er corps par mon regretté prédécesseur continuera à être suivie, c'est-à-dire que nous continuerons tous à travailler avec ardeur et dévouement pour la Patrie, pour la République.

» Je ferai mon possible pour être aussi bienveillant, aussi juste, aussi respectueux des droits de chacun que l'a été M. le général Davignon, dont l'exemple me servira de guide ».

Sucre Delerue
est le MEILLEUR et le plus PUR

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL AUDACIEUX

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs se sont introduits chez M. André Geraerd, concierge, à la raffinerie Lesaffre et Bonduelle, 137, rue de Lille, à Marcq. Ils pénétrèrent dans l'habitation en fracturant la porte de l'écurie, et passèrent par la cuisine.

Dans un tiroir d'une table, ils dérobèrent une somme de 140 francs, des bottines neuves, des bas, du linge, furent également emportés.

On retrouva les écailles de treize œufs qu'ils avaient gobés avant de partir. Leurs précautions furent si bien prises que personne ne fut mis en éveil par la présence des malfaiteurs.

M. Douez, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Valenciennes

LES ROMANICHELS

Un groupe de romanichels était venu s'établir sur la place Saly.

La police s'est empressée de les expulser du territoire de Valenciennes.

LE POISSON

Il a été minqué hier 36 colis pour la somme de 237 francs.

Deux colis reconnus impropres ont été enfouis dans les tinettes.

LA FETE DE NUIT DU COMITE DE LA BRADERIE

Le Comité de la Braderie, disposant d'un reliquat assez important à la suite de la souscription faite chez les commerçants du centre de la ville, a décidé de donner sur la place d'Armes, dimanche 6 août, une brillante fête de nuit.

Le comité a obtenu le gracieux concours de la musique du 127e qui, sous la direction de M. Bidaut, donnera un concert à 8 heures et demie. Puis, à 10 heures, aura lieu un bal public à grand orchestre.

Pour cette fête, la place d'Armes sera décorée avec goût. En avant du kiosque, seront disposées des fleurs et de statues allégoriques.

Le kiosque recevra un vaste transparent : « Fête de la Braderie ».

Enfin, grâce à une heureuse innovation, la place d'Armes tout entière sera illuminée d'une façon originale et éblouissante, par plus de 2.500 lampes électriques, les unes courant de mât en mât, les autres formant d'élégants portiques dans la traversée des différentes rues.

Nous sommes persuadés que l'annonce de cette fête sera bien accueillie par nos concitoyens et qu'il y aura foule dimanche soir sur la place d'Armes.

Le Comité prie les habitants de la place et des rues adjacentes de vouloir bien arborer leur drapeau.

VOL DE NUMERAIRE

Vendredi, vers huit heures et demie du matin, Mme Bailleux, marchande de pommes de terre frites, actuellement installée à la porte de Lille, s'absenta une dizaine de minutes de sa voiture. Elle laissa la porte ouverte. Ses deux ouvriers, les nommés Gaston Defaux, 19 ans et Victor Lafosse, 20 ans, travaillaient non loin de là. Mais lorsqu'elle revint, ceux-ci étaient disparus. Mme Bailleux pénétra dans sa voiture et remarqua que la porte de sa garde-robe avait été fracturée. Sur un buffet se trouvait un ciseau à froid de menuisier. Mme Bailleux, prise de soupçons, fouilla alors sa garde-robe.

Elle constata qu'une boîte en fer blanc contenant 190 à 200 francs avait été prise.

Mme Bailleux en informa aussitôt la police.

Une enquête est ouverte.

On recherche activement Defaux et Lafosse qui sont soupçonnés de s'être rendus coupables de ce vol.

A L'HOTEL-DIEU

Par suite de la demande d'un docteur Lévêque, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, de passer en second dans le service de chirurgie, il a été procédé à la désignation de son successeur.

Les conditions étaient d'exercer depuis 4 ans, à Valenciennes, et d'exposer ses titres.

Les candidats étaient : les docteurs Boulogne, ancien interne adjoint aux services médical et pharmaceutique; Petit, directeur du Bureau d'hygiène, ancien externe; Gugelot, Trouillet, Camus, d'Avesnes-le-Comte.

La Commission administrative des Hospices, jugeant en premier et dernier ressort, était composée de MM. Dévillers, maire, président ; Deharalle, conseiller municipal, vice-président ; V. Henry, Pillon, conseiller municipal ; Corsolle, adjoint au maire; Doutrieux père, ancien conseiller municipal, avocat de la Compagnie du Nord.

M. le docteur Petit a été désigné par 4 voix contre 3.

DENAIN

LE DEPART DES GYMNASTES ALGERIENS. — Les Algériens sont repartis, non sans regrets. Après un séjour d'une semaine à Denain, les gymnastes de Perrégaux ont repris le train de 9 heures 30, dans la soirée de jeudi, pour se diriger vers Marseille et ensuite regagner le port d'Oran.

Beaucoup d'habitants de Denain avaient tenu à les accompagner à la gare.

UN POIVROT EN CHARRETTE. — Dans la journée de jeudi, le nommé D... déambulait, faisant sonner sur les pavés sa jambe de bois et scandalisant les passants par ses propos. Mais voici qu'intervint la police.

Comme notre poivrot ne voulait ou plutôt ne pouvait plus marcher, il fut hissé sur une poussette cahotée vers le violon municipal, d'où il sortit le lendemain, gratifié d'un triple procès-verbal, pour ivresse, outrage et rébellion.

DISTRIBUTION DES PRIX. — Hier matin a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence du citoyen Selle, maire et député, la remise des prix aux élèves des première et seconde classes des écoles communales.

Cette solennité annuelle fut des plus réussies.

Mlle Lesaffre, l'excellente pianiste, fille du professeur de musique des écoles, avait bien voulu prêter son concours, et dirigeait les chœurs que les élèves chantèrent d'une façon remarquable.

Le camarade Selle, ensuite, remercia chaleureusement les membres du corps enseignant qui étaient présents, ainsi que la pianiste à laquelle il a remis un joli souvenir, offert par le citoyen Victor Tricart, adjoint.

Le reste de la journée fut consacré à la distribution des prix dans les écoles, aux élèves des autres classes.

FRESNES

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES — Le comité porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de conduire à Dunkerque, le mardi 15 août, par train spécial direct, les élèves des écoles communales qui ont obtenu cette année le certificat d'études.

Les personnes qui désireraient profiter de ce train sont priées de se faire inscrire aux écoles communales jusqu'au 12 août prochain au plus tard, contre paiement du prix du voyage aller et retour, 4 francs en troisième classe et 6 fr. 25 en seconde classe.

Départ de Fresnes à 5 h. 39 ; arrivée à Dunkerque à 8 h. 20 ; retour à 7 h. 15 ; arrivée à Fresnes à 10 h. 2.

ABSCON

VOL DE PIGEONS. — Un malandrin resté inconnu s'est introduit dans le pigeonnier de M. Achille Leduc, au coron Saint-Roch, et a fait main basse sur trois pigeons.

Plainte a été déposée à la gendarmerie.

CONDE

NOS LAUREATS. — M. Yves Jossvé, notre concitoyen, vient de passer avec succès ses derniers examens de pharmacie à l'Université de Lille.

Il a obtenu dans chacun d'eux la mention Très Bien, et finalement, celle-ci, particulièrement élogieuse : « Extrêmement bien, félicitations du jury ».

Nous nous associons très sincèrement à ces compliments et à ces témoignages d'estime que le jeune et brillant lauréat a reçu de maîtres qui avaient apprécié sa rare valeur scientifique.

BEUVRAGES

OBSEQUES CIVILES — Nous apprenons la mort de la citoyenne Rousseau-Caudron, décédée à 66 ans, belle-mère de notre excellent camarade Plumecocq, membre du syndicat métallurgiste et du Parti socialiste.

Les obsèques civiles auront lieu demain dimanche, à 3 heures.

Réunion rue de Raismes.

Nos sincères condoléances à la famille.

FENAIN

DUCASSE DE LA GARE. — Le dimanche 13 août, jeu de javelots, 12 francs gratis, chez Macarez-Leclercq.

Jeu de cartes, 12 francs gratis, chez Langelin, dit Belonge.

Le lundi 14 août, course en sacs et jeu de balle

Mardi, 15 août, chez Longelin, dit Belonge, jeu de balle, 10 francs gratis.

Jeu de cartes chez Macarez-Leclercq, 10 francs gratis

Tir à la cible par les sapeurs-pompiers et les musiciens. Grand bal dans le plancher de M. Léon Deval.

VIEUX-CONDE

LES VOLS. — Le sieur S..., ancien ouvrier plombier, inculpé récemment dans certains vols commis au préjudice de débitants des environs de la place de la République, après enquête a été reconnu comme n'ayant participé à aucun de ces vols.

HERGNIES

TIR A L'ARC. — La société «Les Combattants» donnera son tir annuel le dimanche 24 septembre 1911. 4,000 francs de prix dont 2,500 francs à la perche numéro 1 et 1,500 francs à la perche numéro 2. Mise, 7 fr. 30.

Le lundi 25 septembre, 200 francs gratis ; mise, 1 fr. 70

SAINT-AMAND

UN BEAU CONCERT. — Lundi dernier, deuxième jour de la ducasse du Thumelard, la fanfare ouvrière de Saint-Amand a donné un concert sur la place. Elle a été reçue à son arrivée dans le hameau par les militants du groupe numéro 12, qui ont offert les vins d'honneur.

Un kiosque entouré de feuillages avait été construit au bout de la place. La fanfare a fait entendre quatre morceaux très bien rendus et qui ont soulevé des applaudissements nourris.

A la fin du quatrième morceau la jeune citoyenne Deneubourg a offert au chef de la fanfare un superbe bouquet de fleurs au nom des travailleurs du Thumelard.

La fanfare a remercié aussitôt en exécutant avec énergie l'«Internationale».

Le soir, une grande animation n'a cessé de régner sur la place.

Douai

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

On nous communique :

Les professeurs de l'Ecole professionnelle réunis avaient décidé d'offrir à M. Damien, qui va prendre sa retraite, son médaillon, œuvre en bronze, très récente, d'un de ses anciens élèves, le sculpteur Dautel, prix de Rome.

Les professeurs ont pensé qu'il convenait de rendre cet hommage à celui dont la longue carrière fut consacrée tout entière à l'enseignement.

Pour rendre plus touchante encore leur démonstration de sympathie, ils ont voulu y associer leurs élèves, qui sont aussi les élèves de M. Damien.

C'est samedi matin, 29 juillet, à 10 heures et demie du matin, qu'eut lieu la remise du souvenir.

Les élèves étaient groupés par classes dans l'atelier.

M. Marcel Bouchart, reçu aux épreuves du brevet d'aptitudes militaires, prononça au nom de ses camarades un éloquent discours.

M. Damien remercia en termes émus les professeurs et les élèves de la preuve d'affection qu'ils lui donnaient. Il parla ensuite des nombreux succès de l'année, notamment au brevet supérieur, à l'école normale et aux arts et métiers.

Il engagea les élèves à distribuer dans leur entourage le palmarès de l'année scolaire 1910-1911 en exprimant le vœu que sa lecture puisse fournir à cette école de nouvelles recrues pour l'année prochaine.

Puis eut lieu la distribution des diplômes de fin d'études industrielles et commerciales.

Cette réunion intime se termina joyeusement vers 11 heures et demie.

CYCLO-CLUB DOUAISIEN

C'est demain dimanche, 6 août, que se disputera la course Douai-Gavrelle-Douai, 30 kilomètres, réservée aux garçons bouchers.

Cette épreuve se disputera sans entraîneurs, sans soigneurs ni suiveurs.

De nombreux prix en espèces et objets divers récompenseront les heureux vainqueurs.

Les engagements, 1 franc, sont reçus au siège du «Cyclo-Club Douaisien», café Foveau, 22, place du Barlet.

UN EXPLOIT HIPPIQUE

Dans une fête donnée ces jours derniers au camp de Sissonne, le lieutenant Arréteau, du 29e d'artillerie, précédemment à Douai, a conduit, se tenant debout sur le dernier groupe, un attelage de quarante chevaux. Ce spectacle souleva l'enthousiasme des trois mille spectateurs qui l'admirèrent.

C'est à l'occasion d'une fête donnée par le 41e d'artillerie que le lieutenant Arréteau a accompli ce tour de force sans précédent. Il dut agir sur des rênes qui se développaient sur une longueur de neuf cent quarante-six mètres. Le poids en était tel et la traction si pénible, que l'officier dut se bander les bras avec de la ficelle.

Ce fut un spectacle pathétique auquel assistèrent plus de trois mille personnes, que celui de cette masse frémissante des nobles animaux lancés à travers la plaine, bondissant, virant et s'arrêtant au gré du maître debout sur deux d'entre eux.

Tout cela fut exécuté avec les chevaux du 41e d'artillerie, que l'officier n'avait pu dresser et ne connaissait même pas. Il lui a donc fallu faire preuve d'une vigueur, d'une hardiesse et d'une dextérité peu communes.

SUCCES SCOLAIRE

Dans la liste des élèves du collège de jeunes filles de Douai que nous avons publiée, nous avons omis le nom de Mlle Marguerite Larose, admise au diplôme de fin d'études secondaires avec la mention assez bien.

AU 27e D'ARTILLERIE

M. Poitou, ancien élève de l'école centrale, est nommé sous-lieutenant de réserve au 27e d'artillerie.

MARCHE D'AFFRETEMENT

Le marché du vendredi est resté inactif. Certains mariniers ont traité à 5 francs la ligne de Lens-Paris ; d'autres à 4 fr. 75.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

GŒULUIN

INCENDIE. — Une meule de paille, appartenant à M. Antoine Rémy, cultivateur, a été détruite par un incendie.

Les dégâts sont évalués à cinq cents francs.

Cambrai

ACCIDENT. — Le jeune Delvallée, âgé de 8 ans et demi, dont les parents habitent cité Fénélon, s'amusait avec d'autres enfants dans les bâtiments de l'hospice Godelier-Bolvin, lorsqu'il eut le pouce de la main droite pris dans l'interstice d'une porte qui se fermait.

Le malheureux enfant, dont le doigt a été complètement écrasé, a dû être conduit à l'hôpital.

LE VENTRE DE CAMBRAI. — Il a été consommé à Cambrai, durant le mois de juillet 1911 :

208 bœufs, vaches et taureaux ; 216 veaux, 401 moutons, 215 porcs, 18 chevaux. Il a été, en outre, introduit 11,035 kilos de viandes foraines.

REBELLION. — Le nommé Richez Emile, 34 ans, serrurier, domicilié à Cauroir, se trouvant en état d'ivresse, était couché sur le trottoir de la rue des Halles.

Des agents intervenant l'appréhendèrent, mais l'ivrogne les injuria, se débattit et voulut frapper les agents de l'autorité.

Il a été déposé au violon.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

VILLERS-PLOUICH

UNE MERE INDIGNE

La rumeur publique accuse la femme G..., ménagère, d'infliger des mauvais traitements à l'aînée de ses enfants, Fernande, âgée de 6 ans. Celle-ci portait depuis quelques jours une blessure au menton et d'après l'enquête il résulterait que la mère indigne lui a jeté un couteau à la figure.

La malheureuse fillette porte également sur diverses parties du corps des ecchymoses ou cicatrices de blessures démontrant suffisamment les mauvais traitements qu'elle subit.

L'enquête menée par la gendarmerie n'a pu être menée jusqu'au bout, aucun voisin n'ayant voulu déposer.

L'enfant ayant été confrontée avec sa mère s'est mise à pleurer et n'a pas osé parler.

ELINCOURT

UN CYCLISTE CAMBRIOLEUR. — Un bicycliste inconnu descendant de machine en face de la maison de Mme veuve Pezin, momentanément absente de son domicile, pénétra à l'aide de fausses clefs dans l'habitation et tenta de fracturer des tiroirs.

Grâce à l'intervention d'une voisine, le voleur ne put rien emporter et se sauva.

PAS-DE-CALAIS

OIGNIES

VIOLENTE QUERELLE DANS UN CABARET. — Au hameau de Garguatelle, une dispute éclata dans le cabaret Dehayes. Pierre entre le fils de la maison et des consommateurs, entr'autres Boutrain, Benoit, Oscar Spinetto et Vanderveken.

Un de ceux-ci voul